



HAL
open science

Antéfixes à tête humaine tardo-républicaines en Gaule du Centre-Est

Benjamin Clément

► **To cite this version:**

Benjamin Clément. Antéfixes à tête humaine tardo-républicaines en Gaule du Centre-Est. *Gallia - Archéologie de la France antique*, 2011, 68 (2), pp.83-108. hal-01930878

HAL Id: hal-01930878

<https://hal.science/hal-01930878v1>

Submitted on 5 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

ANTÉFIXES À TÊTE HUMAINE TARDO-RÉPUBLICAINES EN GAULE DU CENTRE-EST

Benjamin CLÉMENT*

Mots-clés. *Terre cuite architecturale, antéfixe, architecture, Gaule du Centre-Est, époque tardo-républicaine, La Tène finale, aristocratie celtique, étrusque.*

Résumé. *Les récentes études menées sur les matériaux de construction en terre cuite ont permis d'éclairer d'un jour nouveau leur chronologie et leur mise en œuvre dans l'architecture protohistorique et antique. Présentes dès l'époque tardo-républicaine pour la couverture de bâtiments aristocratiques, les tuiles sont souvent associées à des terres cuites décoratives (zoomorphes ou anthropomorphes), comme le montrent les lots d'antéfixes à tête humaine mis au jour sur plusieurs sites de Gaule du Centre-Est. Leur découverte dans des contextes du II^e s. et du I^{er} s. av. J.-C. est tout aussi surprenante que le traitement stylistique – rappelant les terres cuites étrusques – dont elles font l'objet. D'origine locale, ces antéfixes représentent probablement des guerriers héroïsés et jouent le rôle de vecteur de l'idéologie aristocratique des élites gauloises.*

Key-words. *Architectural fired clay, antefix, architecture, east-central Gaul, Late Republican period, Late La Tène, Celtic aristocracy, Etruscan.*

Abstract. *Recent studies on fired clay building materials put to light their dating and utilization in Celtic and Roman architecture. Tiles appear as soon as the Late Republican period in the roofing of aristocratic buildings and they often are associated to decorative clay artefacts (zoomorphic or anthropomorphic) such as a series of human head antefixes found in several sites of east-central Gaul. Their discovery in contexts dated to the 2nd and 1st centuries BC is astonishing, and so are their stylistic features which remind of the Etruscan terracottas. Locally produced, these antefixes probably depict heroized warriors and serve as a vehicle for the aristocratic ideology among the Gaulish upper-classes.*

Translation: Isabelle FAUDET

L'usage de matériaux de construction en terre cuite de facture italique (briques, éléments d'hypocaustes, tuiles et ornements de toitures) est bien attesté en Gaule romaine. Il a longtemps été admis que leur présence n'était pas antérieure à l'époque augustéenne (Desbat, 2003). Une série de découvertes effectuées au cours des dix dernières années vient éclairer d'un jour nouveau la chronologie et les contextes de mise en œuvre de ces matériaux, rarement pris en compte par les archéologues.

Il est désormais établi que l'utilisation de tuiles de terre cuite, pour la construction de bâtiments gaulois à caractère aristocratique ou cultuel, remonte au moins à la fin du II^e s. av. J.-C. (Clément, 2009a). Ces tuiles sont

souvent associées à des terres cuites ornementales à décor zoomorphe ou anthropomorphe qui soulignent le caractère exceptionnel de ces constructions. Un lot d'antéfixes à tête humaine retient particulièrement l'attention, tant par le soin apporté à leur réalisation que par l'originalité du traitement stylistique des visages, qui rappelle les terres cuites étrusques. Il est surprenant de rencontrer ce type de matériaux de construction typiquement méditerranéen dans des contextes datés du II^e s. et du I^{er} s. av. J.-C., précédant de plusieurs décennies la conquête des Gaules par César. La présence de ces antéfixes sur des sites aussi éloignés que celui de Chessy-les-Mines (Rhône) et de Revel-Tourdan (Isère) soulève une série d'interrogations liées

* Doctorant, Université Lumière-Lyon-II, UMR 5138 du CNRS : « Archéologie et Archéométrie », 7 rue Raulin, F-69007 Lyon et Archeodunum. Courriel : b.clement@archeodunum.fr



Fig. 1 – Carte des sites ayant livré des antéfixes tardo-républicaines à tête humaine en Gaule du Centre-Est (DAO : B. Clément).

à leur usage, leur symbolique et leur origine : locale ou importée ?

L'étude technique de ces terres cuites décoratives peut permettre de résoudre les problèmes de datation posés par leur découverte, généralement hors contexte stratigraphique. De plus, l'analyse stylistique des antéfixes éclaire la question des ateliers et des artisans impliqués dans leur fabrication. Enfin, la recherche d'éléments de comparaison tant dans le monde celtique que dans le monde italique fournit des pistes d'interprétation quant à la dimension sociale et symbolique qui leur est accordée, dans le cadre d'une réflexion plus large concernant les modes de représentation de l'aristocratie celtique et son degré d'acculturation au monde romain.

PRÉSENTATION DES DÉCOUVERTES

L'étude présentée ici a pour cadre la Gaule du Centre-Est et porte sur deux sites situés le long de l'axe Rhône-Saône, en territoires ségusiave et allobroge (fig. 1). Ils s'inscrivent dans la région de production de terres cuites architecturales de l'axe Rhône-Saône (fig. 2), qui concentre l'essentiel des sites archéologiques ayant livré des tuiles précoces datées du II^e s. ou du I^{er} s. av. J.-C. (Clément, 2009a). Notons également

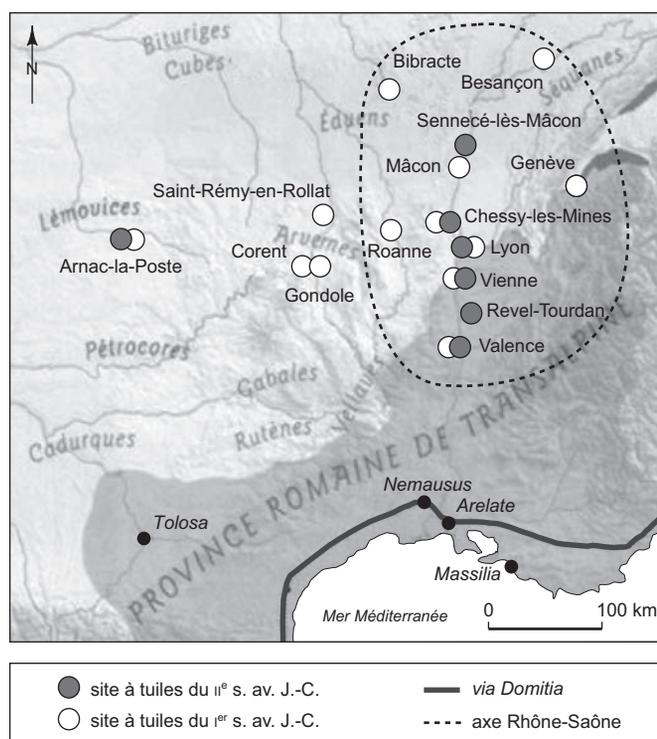


Fig. 2 – Carte des sites ayant livré des tuiles tardo-républicaines en Gaule (DAO : B. Clément).

la présence d'antéfixes à tête humaine dans les niveaux de démolition de l'édifice basilical, construit entre les années 50 et 30 av. J.-C., découvert sur l'*oppidum* de Bibracte (Szabó, Szabó, 2005 ; Szabó, 2007a et b). Celles-ci n'ont toutefois pas été incluses dans cette étude en raison de leur contexte de découverte récent et déjà extrêmement romanisé¹.

CHESSY-LES-MINES (RHÔNE)

Lors de la construction d'un pavillon de jeux en 1906 dans le jardin de sa propriété, le Clos Debilly à Chassy-les-Mines, Claudius Debilly découvre de nombreux fragments de céramiques anciennes ainsi que « cinq petites têtes d'hommes et de femmes en terre cuite » (Giroud, 1952, p. 49). Peu intéressé par la céramique, qui n'a pas une grande valeur esthétique, il ne conserve que les antéfixes dans sa collection privée (fig. 3)².

1. Cette série d'antéfixes fera l'objet d'une publication commune avec l'équipe de fouille de l'université de Budapest, sous la direction de Miklos Szabó.

2. Nous souhaitons remercier ici les petits-enfants de M. Debilly, qui ont accepté de nous montrer ces objets, ainsi que Romain Guichon, qui a repris l'étude du mobilier provenant des fouilles du Colombier



Fig. 3 – Antéfixes découvertes à Chessy-les-Mines en 1906 (cliché : Chr. Thioc, Musée gallo-romain de Lyon).

Une deuxième découverte a lieu en 1979, à la suite de travaux effectués dans le cadre de la déviation du chemin départemental 485. Une opération d'archéologie préventive intervient alors sur le site du Colombier à Chessy-les-Mines. Dirigée par St. Walker et A. Desbat, épaulés sur place par M. Delorme, elle met au jour un habitat gaulois de La Tène finale, immédiatement réoccupé par une *villa* gallo-romaine (Walker, 1981 et 1983 ; Faure-Brac, 2006 ; Guichon, à paraître).

L'occupation de La Tène finale est caractérisée par un premier fossé orienté est-ouest, reconnu sur plus de 70 m, et un second fossé, orienté nord-sud, est découvert en novembre 1979. Ces deux structures devaient probablement encadrer un habitat qui n'a pas été découvert lors de la fouille et doit se prolonger au nord de l'emprise des sondages. Le comblement des fossés a livré une grande quantité de céramiques et d'amphores italiennes (campiennes et imitations locales, Dressel 1 et gréco-italiques), ainsi que des fragments de tuiles en terre cuite tardo-républicaines. Ce mobilier couvre une période allant de la seconde moitié du II^e s. au dernier quart du I^{er} s. av. J.-C. Il conduit les fouilleurs à postuler l'existence d'un grand domaine antérieur à la conquête romaine : « Il semble que nous sommes ici en présence d'un *aedificium*, un enclos rectangulaire et régulier qui aurait ainsi entouré l'habitat principal » (Walker, 1983, p. 95). Les nombreuses importations italiennes découvertes lors de la fouille, corroborées par la présence de tuiles de terre cuite à une époque aussi

à Chessy-les-Mines et qui nous a offert l'opportunité de réaliser cette étude.

haute³, semblent confirmer le caractère aristocratique de cet établissement protohistorique.

La fouille a également mis au jour des *tegulae* et des *imbrices* tardo-républicaines (de type A et B), auxquelles peut être associée la découverte d'une sixième antéfixe à tête humaine (Clément, 2009a et b). Elle provient d'un dépotoir situé dans un fossé lié à la *villa* gallo-romaine, présentant de nombreuses tuiles et un lot important de vaisselle en céramique et en verre, datables des I^{er} s. et II^e s. apr. J.-C. (étude en cours). Ce dépotoir contient aussi des éléments résiduels laténiens en très grand nombre (amphores Dressel 1, céramique indigène), ce qui ne saurait surprendre, du fait qu'il côtoie le fossé gaulois (est-ouest), situé à peine 5 m plus au nord.

Cette antéfixe présente un aspect beaucoup plus dégradé que celles découvertes au début du XX^e s. En revanche, elle offre les mêmes caractéristiques typologiques et techniques. Notons que les antéfixes découvertes par C. Debilly se situent approximativement dans le prolongement du tracé du premier fossé laténien mis en évidence en 1979.

Cette occupation gauloise est supplantée par l'installation d'une *villa* gallo-romaine, qui n'a pu être que faiblement explorée. Deux bâtiments, un long mur de clôture et des canalisations ont été dégagés. Cette *villa* semble avoir été abandonnée à la fin du II^e s. apr. J.-C.

REVEL-TOURDAN (ISÈRE)

Le second lot d'antéfixes anthropomorphes provient du village de Revel-Tourdan (Isère), au lieu-dit Champ Martin. À l'instar de celles de Chessy-les-Mines, la première antéfixe est issue d'une découverte fortuite réalisée il y a une trentaine d'années, lors du curage d'un fossé de limite parcellaire⁴. Celle-ci est complète et encore rattachée à une *imbrex*. Associé à cette tête en terre cuite a été également découvert un petit bronze au taureau, frappé à Marseille (Varenes, 2009).

La parcelle bordant le fossé a fait l'objet d'une campagne de fouille programmée en 2008, dirigée par G. Varenes⁵.

3. La présence de tuiles de terre cuite, mobilier importé ou copié par les populations indigènes, se rencontre principalement sur des sites à caractère particulier, comme des installations culturelles, publiques ou aristocratiques, aussi bien en Gaule interne qu'en Gaule Narbonnaise (Clément, 2008 et 2009b ; Chazelles, 1992).

4. Nous remercions le propriétaire de l'antéfixe, pour nous avoir permis d'accéder au mobilier.

5. Nous tenons à remercier vivement G. Varenes pour nous avoir permis d'étudier le mobilier issu de ses fouilles et pour les discussions intéressantes que nous avons partagées autour de cet article.

Elle a permis de confirmer la présence d'un temple de tradition italique, du I^{er} s. apr. J.-C., et de mettre au jour les vestiges d'une occupation laténienne s'échelonnant entre la fin du II^e s. et le I^{er} s. av. J.-C. (Varenes, 2009 ; Varenes, Vorenger, 2009).

Pour le premier état, il s'agit de trois fosses comblées avec du mobilier amphorique (Dressel IA ayant subi des dégradations liées au feu), céramique (vaisselle locale et d'importation) et métallique (fragment de situle), ainsi qu'avec des *tegulae* et *imbrices* tardo-républicaines⁶. Ces trois fosses sont datées de la seconde moitié du II^e s. av. J.-C. (La Tène D1). Lors de la deuxième phase, différents aménagements construits en matériaux périssables font leur apparition. Ils sont associés à des niveaux de sol. Le mobilier recueilli pour cette phase est assez similaire à celui de la phase précédente. On note cependant une plus forte présence de restes fauniques (principalement les membres inférieurs et les mâchoires), présentant des traces de découpe qui font penser à une activité de boucherie spécifique exercée dans ce secteur. Ces aménagements sont datés de La Tène D2a (première moitié du I^{er} s. av. J.-C.). Enfin, le dernier état qui retient notre attention se caractérise par l'installation d'un grand bâtiment, mis en œuvre avec des matériaux périssables. De plan carré, d'environ 10 m de côté, il comporte en son centre une pièce de 7 m de côté, encadrée par une galerie périphérique. Un deuxième bâtiment (édifice de stockage ?) a été reconnu au sud du site, en limite de l'emprise de fouille, grâce aux traces de plancher laissées dans le sol. Cette dernière phase correspond à La Tène D2b (60-40 av. J.-C.).

Malgré l'aspect ténu des structures, la mise en évidence d'un traitement spécifique des amphores vinaïres (sabrage, bris rituels, passage au feu), associée à la présence de restes fauniques sélectionnés et de vaisselles italiques liées à la consommation du vin, évoque la pratique de libations. L'association de fosses à libations, de bâtiments de stockage et d'espaces libres permet d'envisager le caractère cultuel de ces structures, rappelant celles découvertes sur « les sanctuaires à banquet » de la région (*oppidum* de Coirent dans le Puy-de-Dôme, colline de Fourvière à Lyon, cf. Poux, 2004). Cette hypothèse est d'ailleurs renforcée par l'installation, au cours du I^{er} s. apr. J.-C., d'un grand sanctuaire gallo-romain édifié sur le même emplacement (Varenes, 2009).

6. Ces tuiles tardo-républicaines font partie des groupes typologiques A2 et B1. Elles présentent une pâte similaire à celles découvertes sur le site de Chessy-les-Mines ou aux *tegulae* mises au jour sur le site de la rue du Souvenir, à Lyon, datées de la même période (Clément, 2008 et 2009a et b).

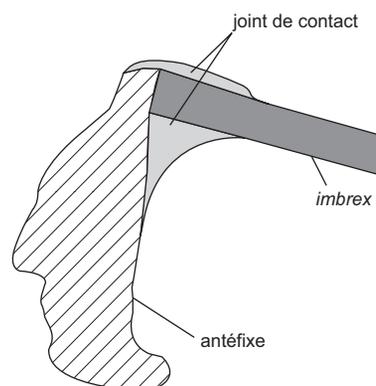
En amont de la fouille programmée, une campagne de prospection a été organisée sur les parcelles alentours par G. Varenes. Elle a permis la découverte d'un deuxième fragment d'antéfixe à tête humaine, associé à du mobilier dont la datation s'étend du II^e s. av. J.-C. au début du Moyen Âge. Ce fragment est très dégradé, mais présente les mêmes caractéristiques stylistiques et techniques que l'exemplaire complet. Il a été recueilli à environ 500 m de la première découverte.

ANALYSE TECHNIQUE DES ANTÉFIXES

LA TECHNIQUE DE FABRICATION

Les antéfixes découvertes sur ces deux sites présentent un point commun important : leur technique de fabrication. À la différence des autres terres cuites architecturales tardo-républicaines (*tegulae*, *imbrices* et terres cuites architecturales zoomorphes), elles sont issues d'un procédé plus complexe, utilisant une matrice pour modeler la partie décorée.

L'antéfixe est réalisée à partir de deux éléments distincts. D'un côté, une *imbrex*, tuile courbe disposée à la jonction de deux *tegulae* (tuile plate), afin d'étanchéifier la toiture. Aucun élément complet n'a pu être observé, en revanche ces *imbrices* possèdent une épaisseur moyenne de 1,5 cm. De l'autre côté, le visage humain obtenu par l'application d'une plaque d'argile dans une matrice. Celle-ci permet le moulage de la tête, du bas du menton jusqu'au sommet du front. Pour ce faire, la plaque d'argile utilisée varie selon les sites entre 1,5 cm et 4 cm d'épaisseur.



Chessy-les-Mines - I.B.1.2

Fig. 4 – Coupe détaillée d'une antéfixe tardo-républicaine de Gaule interne (DAO : B. Clément).



Fig. 5 – Face arrière d'une antéfixe de Chessy-les-Mines : 1, négatif de l'*imbrex* ; 2, traces de doigts dans le joint de contact (DAO : B. Clément ; clichés : Chr. Thioc, Musée gallo-romain de Lyon).

Les deux éléments sont fixés avant cuisson, l'*imbrex* venant s'appuyer sur la partie supérieure de la matrice avec un angle légèrement oblique (fig. 4). Il faut noter que le moule s'adapte parfaitement à l'ouverture de la tuile, qui est ici d'une quinzaine de centimètres (fig. 5, n° 1). De l'argile est ensuite ajoutée afin de renforcer le point de contact. À ce titre, il est tout à fait envisageable que la plaque servant à former le visage déborde légèrement du moule, afin de permettre une meilleure fixation en la rabattant sur le bord supérieur de la tuile courbe. Le point de contact peut être traité de deux manières différentes : l'argile rajoutée sur la partie extérieure est soigneusement lissée à la main, comme le montrent les empreintes de doigts, avant de recevoir un traitement particulier (incisions, boudins, pressions, etc.) qui a pour but de styliser la chevelure ; tandis que l'argile rajoutée à l'intérieur de l'antéfixe est appliquée de manière grossière, d'après les profondes traces de doigts présentes dans le joint (fig. 5, n° 2). Il semble fort probable que lors de cette étape de fabrication le moule soit toujours en place sur le visage. En effet, cette précaution permet d'éviter toute déformation qui pourrait être provoquée par une maladresse lors du collage des deux parties.

Après démoulage du visage, l'artisan réalise la coiffure, soit par une série d'incisions avec un stylet (probablement en bois), soit par pression sur l'argile servant de joint de contact avec l'*imbrex*. La pilosité du visage (cils, sourcils et moustache) est également réalisée par incisions durant cette étape. Enfin, plusieurs traces légères ou empreintes de doigts observées sur le visage montrent qu'une retouche est parfois effectuée juste avant la cuisson, afin de rattraper les éventuels défauts liés au démoulage.

LA DÉCORATION ET LA POLYCHROMIE

Il est difficile de parler d'antéfixes sans évoquer l'utilisation de la polychromie pour rehausser leur décoration. Cette technique est quasi systématique sur les antéfixes et les *oscilla* d'époques romaine, grecque ou étrusque. Pour les antéfixes tardo-républicaines de Gaule du Centre-Est, il n'a pas été possible d'observer de réelles traces de polychromie. En revanche, des traces d'engobe rouge sombre sont présentes sur plusieurs individus.

La présence d'engobe rouge sombre a été mise en évidence sur la face supérieure des *tegulae* et des *imbrices*

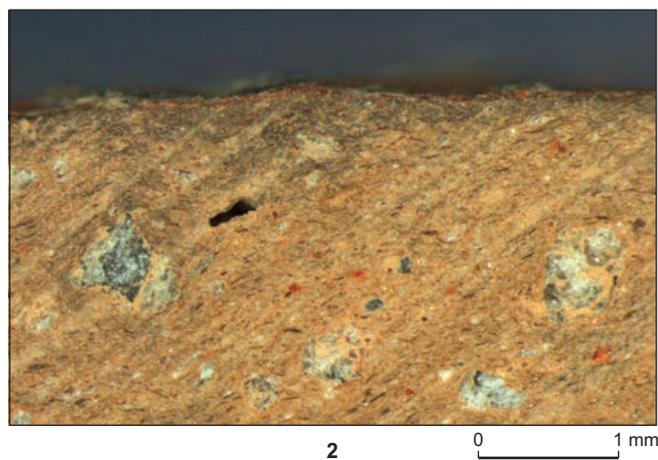


Fig. 6 – Traces d'engobe rouge sur une tuile tardo-républicaine (60-40 av. J.-C.) du site de Gondole (Le Cendre, Puy-de-Dôme) : 1, vue de la face supérieure ; 2, vue en coupe (clichés : B. Clément).

de Gaule du Centre-Est et de Narbonnaise (fig. 6). Cette technique est employée dès leur apparition, au milieu du II^e s. av. J.-C., et perdue jusqu'à la fin de l'Antiquité tardive (Clément, 2009a). Cet engobe, qui prend la forme d'une fine couche d'argile non grésée (d'environ 25 µm d'épaisseur), sert à renforcer la solidité de ces terres cuites, mais également à uniformiser la couleur des toitures. Ce type de revêtement est ainsi présent, de manière assez sporadique, sur deux antéfixes provenant de Chessy-les-Mines (I.A.1 et II.A.5). L'engobe semble avoir été appliqué

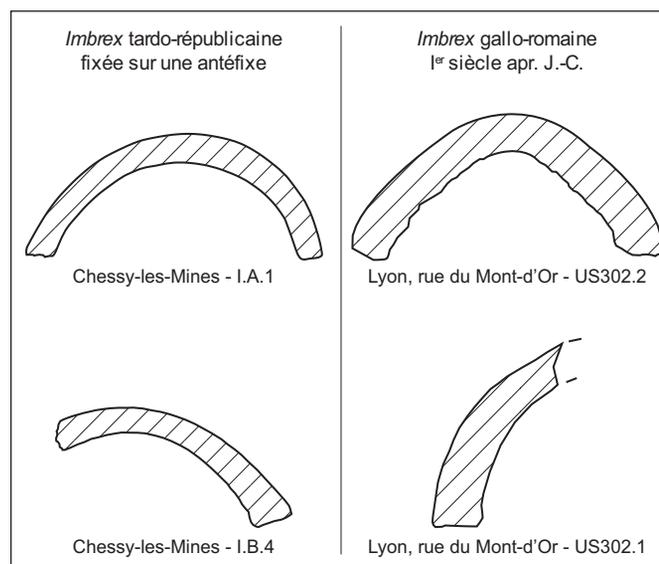


Fig. 7 – Comparaison entre la typologie des imbrices tardo-républicaines et gallo-romaines (DAO : B. Clément).

avant la cuisson sur la partie supérieure de l'imbrex et sur une grande partie du visage, à l'exception des yeux et de la chevelure, laissant possible l'utilisation d'autres couleurs pour traiter ces deux attributs⁷. Il est également possible d'envisager que des pigments aient pu être appliqués après la cuisson et qu'ils aient aujourd'hui disparu. Enfin, les antéfixes découvertes à Revel-Tourdan n'ont pas conservé de trace d'engobe ou de polychromie.

L'utilisation de la polychromie pour les antéfixes tardo-républicaines de Gaule du Centre-Est reste donc possible malgré l'absence de trace tangible. En revanche, l'utilisation d'un engobe rouge pour protéger des terres cuites architecturales décoratives est un fait nouveau, marquant l'importance de cette pratique sur les matériaux de construction gallo-romains soumis aux intempéries (notamment ceux utilisés pour la toiture).

PROPOSITION DE DATATION

La question de la datation des antéfixes issues de cette série régionale est primordiale pour notre étude. Les éléments mis au jour à Chessy-les-Mines et Revel-Tourdan sont issus de découvertes anciennes, et donc non datées, ou

7. Sur les antéfixes étrusques par exemple, ce sont généralement les yeux, les cheveux et la bouche qui sont rehaussés de polychromie. La peau du visage est soit non traitée, soit engobée en blanc ou en rouge (Andrén, 1940).

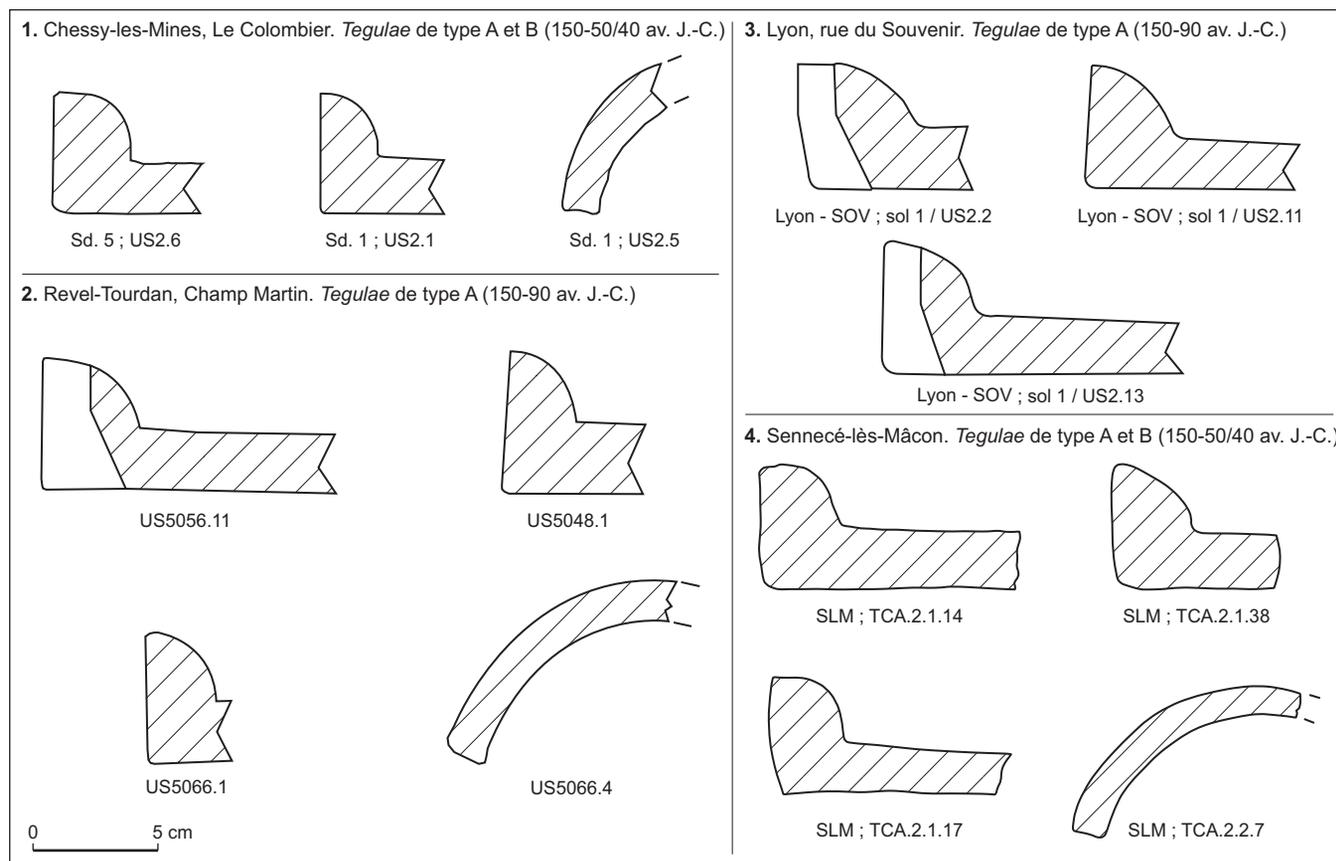


Fig. 8 – Profils de tegulae tardo-républicaines (DAO : B. Clément).

sont en position résiduelle dans des structures romaines. Pourtant, plusieurs indices font remonter leur datation à La Tène finale (150-50 av. J.-C.), à une époque où ce type de terre cuite architecturale décorative est totalement inconnu en Gaule Chevelue.

Le premier argument pour une datation aussi haute nous est donné par la typologie des *imbrices*, encore en connexion avec les antéfixes. Même si aucun élément ne nous est parvenu complet, leur épaisseur constitue une donnée chronologique fiable. Que ce soit sur le site de Chessy-les-Mines ou celui de Revel-Tourdan, l'épaisseur des *imbrices*⁸ est comprise entre 1,3 cm et 1,5 cm, ce qui est caractéristique de la période tardo-républicaine dans cette région (Clément, 2009b). À partir des années 40-30 av. J.-C., leur épaisseur augmente significativement pour dépasser les 2 cm, et ce durant toute la période

8. Les éléments I.A.1.1, I.B.1.2 et I.A.2.4 ont livré des fragments d'*imbrices* encore en connexion avec le visage. Pour les autres antéfixes, les mesures ont été prises grâce au négatif de la tuile courbe encore lisible sur leur face arrière.

romaine (fig. 7). Un deuxième argument *a silentio* est apporté par la présence sur les deux sites de *tegulae* et d'*imbrices* répondant aux critères typologiques ayant cours durant La Tène finale (fig. 8). Les *tegulae* présentent un profil en quart de rond (arrondi entre 0,8 mm et 1,2 mm), avec une gorge interne absente (type A) ou légèrement esquissée (type B) et avec des encoches avant droites de petites dimensions (profondeur de 7,5 cm) (Clément, 2009a). Les *imbrices* présentent, quant à elles, les mêmes caractéristiques que celles observées en connexion avec les antéfixes et se démarquent, en revanche, des éléments gallo-romains également mis au jour sur ces deux sites. Ces tuiles tardo-républicaines, associées aux antéfixes à tête humaine, devaient ainsi faire partie d'un même système de couverture mis en œuvre sur un bâtiment, qui n'a malheureusement pas pu être mis en évidence sur ces deux sites.

L'analyse de la nature de l'argile utilisée pour façonner ces masques humains et les *imbrices* qui les accompagnent peut être avancée comme un dernier argument retenu pour

leur datation haute. Après une observation macroscopique sur une cassure fraîche ⁹, on constate l'utilisation d'une pâte grossière, avec des inclusions quartzo-feldspathiques, de micas et des fragments de roche, de forme subanguleuse, en abondance. Une des caractéristiques de cette argile est la présence d'inclusions rouges à brunes, très grossières, pouvant être interprétées comme de la chamotte. Notons enfin la mise en évidence de nodules ferrugineux sur certains individus. Ces antéfixes ont cuit en atmosphère réductrice-oxydante, ce qui a pour effet de leur donner une teinte rouge à brune et un cœur mal décarburé, de couleur bleu-noir. Ce type de pâte très grossière avec des inclusions de chamotte est caractéristique des *tegulae* et *imbrices* tardo-républicaines découvertes sur les sites de Chessy-les-Mines et de Revel-Tourdan ¹⁰, mais également des tuiles contemporaines de l'axe Rhône-Saône comme à Sennecé-lès-Mâcon (Saône-et-Loire) ou encore à Lyon (Cantin, 1999 ; Clément, 2008 et 2009a).

Les caractéristiques typologiques des *imbrices*, associées à l'utilisation d'une pâte similaire à celle des antéfixes et à la présence de tuiles tardo-républicaines présentant des caractéristiques similaires, impliquent que ces terres cuites décoratives ont été utilisées entre les années 150 et 50 av. J.-C. La découverte de deux types de *tegulae* et d'*imbrices* couvrant cette période, le type A (150-90 av. J.-C.) et le type B (90-60 av. J.-C.), ne permet pas d'être plus précis sur la datation des antéfixes qui ont tout à fait pu être utilisées avec ces deux groupes typologiques. Cette fourchette chronologique est certes assez large, mais correspond bien à une période antérieure à l'époque augustéenne, habituellement retenue pour l'apparition des antéfixes en Gaule interne.

ANALYSE STYLISTIQUE

LES ANTÉFIXES À TÊTE HUMAINE : CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

La présentation des principales caractéristiques stylistiques de cette série régionale d'antéfixes à tête humaine de Gaule Chevelue s'appuie sur une description plus détaillée

9. Ces observations ont, dans un premier temps, été réalisées à l'œil nu. Quelques fragments ont pu être apportés au laboratoire « Archéologie et Archéométrie » de Lyon, où une nouvelle observation avec un microscope optique a été possible, afin de confirmer les premières données mises en évidence. Nous remercions le laboratoire pour nous avoir permis d'utiliser ce matériel.

10. Afin de valider ces premières observations macroscopiques, une analyse pétrographique et physico-chimique des pâtes des antéfixes et des *tegulae* de ces sites est en cours.

de l'ensemble des éléments composant ce corpus, développée en annexe (voir *infra*, p. 104-105).

CHESSY-LES-MINES

Le site de Chessy-les-Mines a livré le lot le plus important d'antéfixes à tête humaine complètes, ce qui a permis d'en faire une analyse approfondie. Cet ensemble est composé de six visages qui peuvent être répartis en deux groupes assez proches (fig. 9).

Quatre antéfixes identiques composent le premier groupe. Elles représentent un visage fin, de forme triangulaire, avec un front bas et large d'où part la chevelure (fig. 10 et 11). Celle-ci, réalisée sur le joint de contact supérieur, présente un aspect crénelé, avec des mèches de cheveux coiffées en arrière et stylisées par des incisions parallèles et régulières (I.A.1, I.A.3, I.A.6). La coiffure de l'antéfixe I.B.4 est différente, avec des tresses massives qui partent du sommet du front et qui sont stylisées par des dépressions régulières et parallèles réalisées par pression du doigt (fig. 12). Les yeux sont larges, en amande et de forme convexe. L'œil droit présente une légère déformation, il est plus marqué que le gauche. Le nez est droit, long et descend sur la bouche. Cette dernière est fine, avec la lèvre supérieure légèrement plus prononcée, et esquisse un léger sourire. Les oreilles ainsi que le cou ne sont pas représentés. Il est difficile de déterminer le genre de ces têtes. Le traitement du visage fait toutefois plus penser à des têtes féminines que masculines, sans que l'on puisse vraiment l'affirmer. Il pourrait s'agir aussi du visage d'un homme jeune et imberbe.

Le second groupe présente les mêmes aspects stylistiques que le précédent avec un visage triangulaire, des yeux convexes (dont le droit est plus gros) et un léger sourire (fig. 11 et 13). En revanche, les deux éléments de ce groupe comportent des incisions régulières et parallèles au niveau des arcades et de la lèvre supérieure, qui ont pour but de styliser des sourcils et une moustache (II.A.2 et II.A.5). La chevelure présente un aspect crénelé sur les deux individus. La présence de moustache nous permet d'identifier clairement des visages masculins.

Il semble qu'un seul et même moule ait été utilisé pour façonner ces antéfixes. La déformation de l'œil droit se retrouve de manière identique sur l'ensemble du lot. Elle est probablement due à une usure ou une accumulation d'argile dans le moule. Les légères différences observées au niveau de la bouche (sourire et lèvres plus ou moins marqués) doivent également être induites par une utilisation répétée du moule.

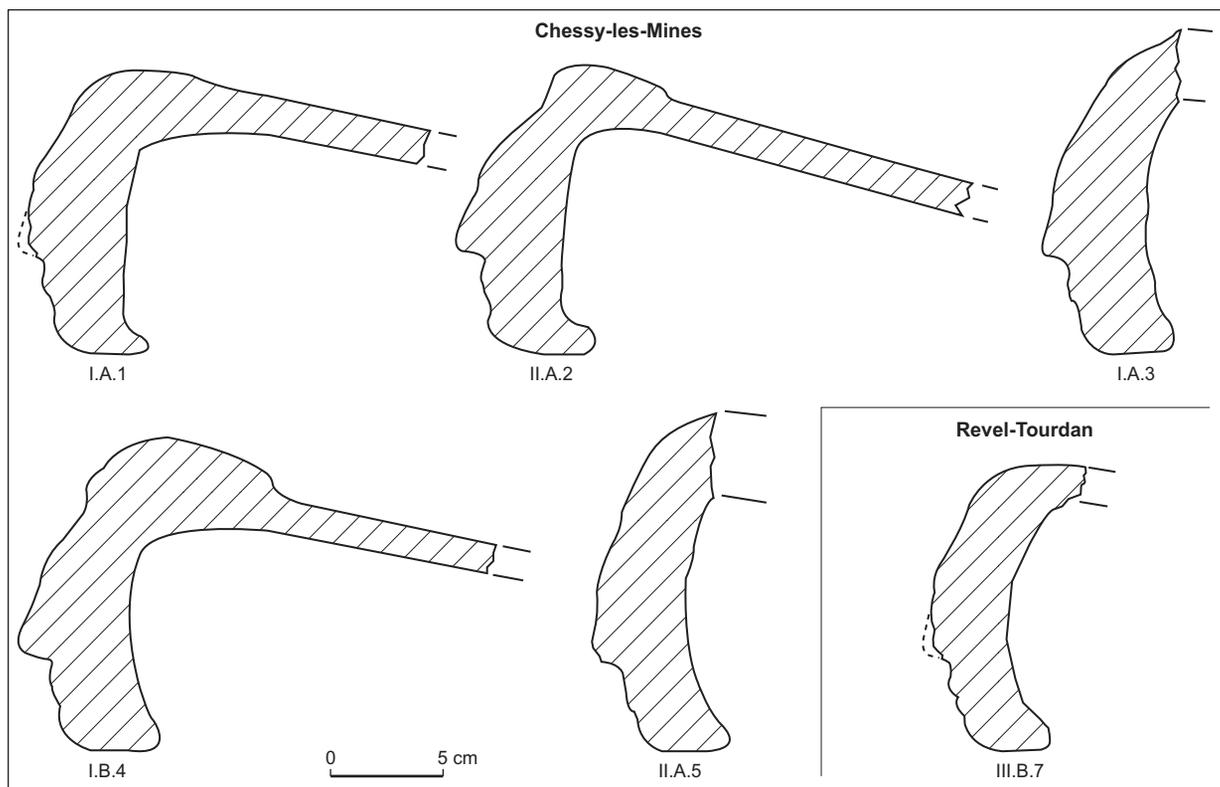


Fig. 9 – Profils des antéfixes de Chessy-les-Mines et de Revel-Tourdan (DAO : B. Clément).



Fig. 10 – Antéfixe I.A.1 de Chessy-les-Mines (cliché : Chr. Thioc, Musée gallo-romain de Lyon).



Fig. 11 – Antefixes de Chessy-les-Mines : 1, antéfixe I.A.3 ; 2, antéfixe II.A.5 ;
3, antéfixe I.A.6 (cliché : Chr. Thioc, Musée gallo-romain de Lyon).



Fig. 12 – Antéfixe I.B.4 de Chessy-les-Mines (cliché : Chr. Thioc, Musée gallo-romain de Lyon).

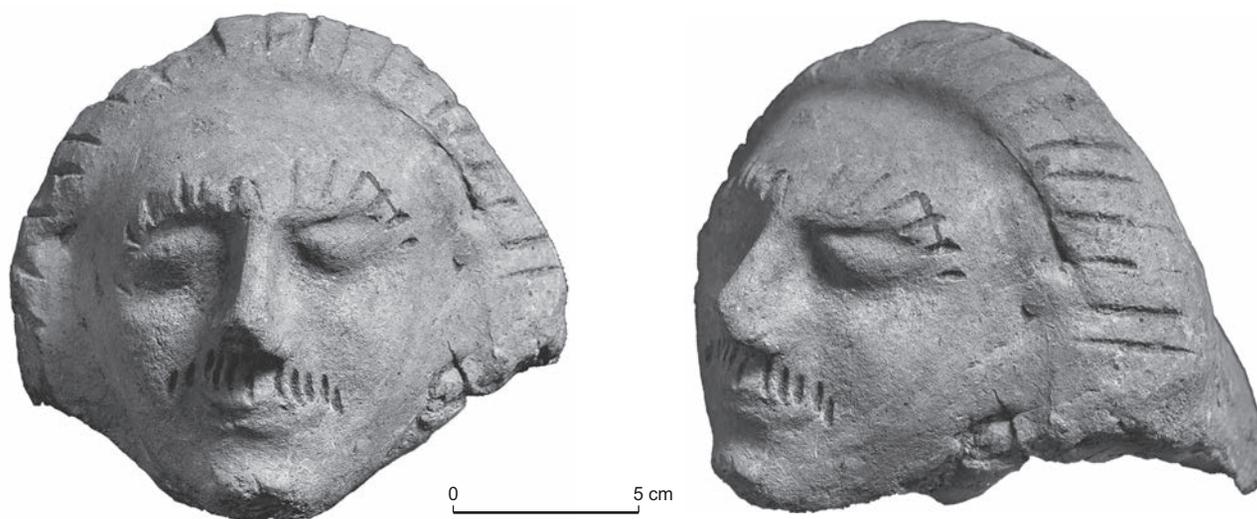


Fig. 13 – Antéfixe II.A.2 de Chessy-les-Mines (cliché : Chr. Thioc, Musée gallo-romain de Lyon).

CHAMP MARTIN À REVEL-TOURDAN

Une seule antéfixe complète a été découverte sur le site de Revel-Tourdan. Le second élément mis au jour est très fragmentaire et ne se prête guère à une analyse stylistique détaillée.

L'antéfixe complète (III.B.7) représente un visage de forme triangulaire, avec des yeux en amande et convexes (fig. 14). Les cils et les sourcils sont stylisés par de petites incisions parallèles et régulières sur les orbites

et le contour des yeux. D'un large front part la chevelure coiffée de tresses épaisses tirées en arrière et réalisées par des dépressions faites au doigt dans le joint de contact avec l'*imbrex*. Des oreilles, de petite taille, sont stylisées de chaque côté du visage au niveau de l'axe des yeux. Le nez, qui est dégradé, semble long et fin. La bouche est assez épaisse, avec la lèvre inférieure plus prononcée, et esquisse un très léger sourire marqué par la présence de fossettes. La détermination du sexe de ce personnage n'est pas très aisée. Le traitement particulier des sourcils



Fig. 14 – Antéfixe III.B.7 de Champ Martin à Revel-Tourdan (cliché : Chr. Thioc, Musée gallo-romain de Lyon).

nous fait penser qu'il s'agit d'un homme, à l'instar des antéfixes de Chessy-les-Mines. En revanche, l'absence de moustache ne permet pas, pour l'instant, de confirmer cette hypothèse.

Cette antéfixe présente des caractéristiques stylistiques assez similaires à celles de Chessy-les-Mines. Sa conception est néanmoins plus fine, comme le montre le soin apporté au traitement des yeux, des pommettes ou de la bouche, ainsi que la présence d'oreilles qui illustre l'utilisation d'un moule différent.

ANALYSE STYLISTIQUE ET INFLUENCES

Le premier point remarquable réside dans la grande similitude entre les antéfixes de Chessy-les-Mines et ceux de Revel-Tourdan : similitude aussi bien stylistique, avec un traitement assez proche des différentes parties du visage, que technique, avec l'emploi d'une argile en tout point identique, tout au moins au niveau macroscopique.

Les représentations anthropomorphes sur terre cuite étant quasi inexistantes pour cette époque en Gaule Chevelue, c'est la statuaire et l'*instrumentum* qui livrent des pistes d'analyse. De manière générale, il n'existe pas vraiment de comparaison satisfaisante pour ces antéfixes à tête humaine dans le monde celtique. Certains détails, comme la coiffure, permettent tout au plus de proposer des hypothèses quant



Fig. 15 – Appliques en bronze représentant des têtes humaines : 1, Krivoklát, République tchèque (d'après Duval, 1977, p. 183) ; 2, Manching, Bavière (d'après Van Endert, 1991, pl. 42) ; 3, tête en pierre de Mšecké Žehrovice, République tchèque (d'après Moscati dir., 2001, p. 28). Sans échelles.

au sexe des personnages représentés. Les antéfixes de Chessy-les-Mines, avec une coupe crénelée composée de mèches parallèles tirées en arrière, trouvent quelques parallèles, avec l'applique en bronze de Krivoklát (Duval, 1977, p. 183) ou celle de Manching, en Bavière (Van Endert, 1991, pl. 42), qui datent toutes deux de La Tène finale (fig. 15). Ces appliques représentent des masques de personnages masculins avec les yeux clos et une chevelure faite de mèches parallèles tirées en arrière. Dans le domaine statuaire, la tête en pierre de Mšecké Žehrovice, découverte en Bohême (République tchèque), offre une comparaison intéressante (fig. 15, n° 3). On retrouve le même traitement de la coiffure avec une coupe crénelée, mais l'on observe également la

présence d'une moustache et de sourcils stylisés, permettant de faire le lien avec les antéfixes à moustache et sourcils de Chessy-les-Mines et de Revel-Tourdan (II.A.2, II.A.5 et III.B.7). Cette tête en pierre, datée entre le III^e s. et le I^{er} s. av. J.-C., représente un personnage de statut héroïque ou divin. Enfin, un dernier exemple, pour le traitement de la coiffure, nous est donné par une représentation masculine sur l'un des chapiteaux quadricéphales découverts à *Glanum* (Rolland, 1968, fig. 7). Ce personnage, interprété comme une divinité d'inspiration hellénistique, présente une coupe de cheveux crénelée, avec des mèches tirées en arrière. En revanche, les autres traits du visage sont représentés de manière assez réaliste. Notons cependant que l'utilisation d'antéfixes à tête humaine pour la décoration de temples ou de riches maisons tardo-républicaines est attestée à *Glanum*, même si ces dernières sont très éloignées d'un point de vue stylistique par rapport aux découvertes contemporaines en Gaule du Centre-Est (Rolland, 1960, p. 65).

On constate ainsi qu'il existe peu de traits communs entre ces antéfixes et les représentations anthropomorphes celtiques contemporaines. Les seuls rapprochements peuvent se faire sur les détails qui sont apportés par l'artiste après démoulage : cheveux, moustache.

C'est en Étrurie que l'on trouve les représentations humaines les plus proches. Durant l'époque orientalisante puis archaïque (du VIII^e s. au VI^e s. av. J.-C.), sous l'influence hellénistique, les monuments étrusques se dotent de terres cuites architecturales décoratives. Ces dernières comportent, notamment, des antéfixes représentant des visages humains (Cristofani *et al.*, 1986). Celles qui proviennent des temples de Veies, de Caere ou encore de Rome présentent de nombreux points de comparaison avec les antéfixes découvertes en Gaule (Andrèn, 1940, pl. XVIII ; Bianchi Bandinelli, Giuliano, 1973, p. 157 ; Cristofani, 1990, pl. XIII). La forme des yeux, en amande et convexes, le visage triangulaire, le nez droit et, surtout, « la bouche esquissant un léger sourire » (Andrèn, 1940, p. 52) sont des éléments que l'on retrouve de manière systématique sur les antéfixes d'époque orientalisante, comme celle découverte dans le quartier des Tre Fontane, à Rome (fig. 16). Le traitement de la coiffure semble également similaire : une série de mèches parallèles couvrant le front du personnage féminin. Sur les antéfixes gauloises, ces mèches ne sont que stylisées à l'aide d'incisions. La même remarque peut être émise pour la coiffure faite de tresses épaisses tirées en arrière. Si l'on regarde les têtes féminines du complexe palatial d'Acquarossa (fig. 17), ou du temple archaïque de Caere, on constate qu'elles arborent cette coiffure, qui est



Fig. 16 – Antéfixe à tête de Ménade de Tre Fontane, Rome (d'après Cristofani, 1990, pl. XIII). Sans échelle.

stylisée de manière grossière sur l'antéfixe I.B.4 de Chessy-les-Mines ou sur les deux éléments provenant de Revel-Tourdan (I.B.2.7 et I.B.2.8). Pour ces derniers, la représentation des oreilles, qui reçoivent les tresses au niveau de l'axe des yeux, est en tout point similaire aux terres cuites d'Acquarossa. On remarque effectivement une stylisation identique avec le pavillon qui est légèrement plié sous le poids des tresses épaisses (fig. 18).

L'Italie centrale républicaine (IV^e-II^e s. av. J.-C.) est également riche en terres cuites architecturales, funéraires ou votives anthropomorphes, qui prennent le plus souvent la forme de portraits¹¹. La technique de fabrication et le traitement des détails de la tête apportent des points de comparaison (fig. 19). D'influence hellénistique, ces terres cuites présentent un caractère très réaliste avec un traitement fin des différentes parties de la chevelure et du visage (Papini, 2004). C'est le cas de la tête dite du « barbare », découverte dans la nécropole de Cerveteri et datée de la première moitié du III^e s. av. J.-C. (fig. 20, n^o 1). Ce visage, qui appartenait probablement à une statue, est traité de manière très réaliste

11. Plusieurs synthèses leur sont consacrées, aussi bien du point de vue technique qu'idéologique (Massa-Pairault, 1985 et 1992 ; Torelli, 1999). Malheureusement, elles concernent surtout des productions de très grande qualité qui sont souvent très éloignées des éléments que nous tentons d'étudier ici.



Fig. 17 – Antéfixes à tête de Ménade du complexe palatial d'Acquarossa à Viterbe, Étrurie (d'après Östenberg, 1975). Sans échelles.

et présente des mèches de cheveux épaisses, ramenées en avant, rappelant celles stylisées sur les antéfixes de Chessy-les-Mines (II.A.2 et II.A.5) et de Revel-Tourdan (III.B.7). Le traitement des sourcils et de la moustache, réalisé à l'aide de fines incisions parallèles, rappelle les visages de type II-III de Revel-Tourdan ou de Chessy-les-Mines. Un ensemble de têtes votives masculines, également découvertes à Cerveteri et datées de la fin du III^e s. av. J.-C. relève de la même technique de fabrication (fig. 20, n^o 2). On constate ainsi que deux éléments, issus du même moule, ont reçu un traitement différent après démoulage, où l'un n'est pas



Fig. 18 – Détail de l'oreille droite de l'antéfixe I.C.2.7 de Revel-Tourdan (cliché : G. Varennes, SRA Rhône-Alpes).

retouché alors que le second est doté, à l'aide d'incisions et de poinçons, de cils, de sourcils, de rides et d'une barbe. En ce qui concerne les antéfixes de Chessy-les-Mines, les mêmes éléments ont été rajoutés par l'artiste après démoulage sur une série provenant d'un même moule. On note, sur les têtes de Cerveteri, la volonté de marquer la différence entre un homme jeune, au visage imberbe, et un homme mûr, présentant une certaine pilosité.

ORIGINE DES ANTÉFIXES TARDO-RÉPUBLICAINES DE GAULE CHEVELUE

La question de l'origine (production locale ou importation ?) des antéfixes à tête humaine est indubitablement liée à celle des *tegulae* et *imbrices* tardo-républicaines qui les accompagnent sur les toitures. Les études menées au cours des dernières années permettent d'apporter des éléments de réponse qui seront développés dans une autre publication (Clément, à paraître). Néanmoins, il est possible de proposer ici quelques éléments de réflexion portant plus spécifiquement sur cette catégorie de terres cuites architecturales décoratives.

Comme on l'a vu précédemment, l'argile utilisée pour la mise en œuvre des antéfixes de Chessy-les-Mines et de Revel-Tourdan présente un aspect caractéristique, similaire à celui des tuiles contemporaines découvertes sur des sites de l'axe Rhône-Saône comme Lyon (Rhône), Vienne (Isère) ou Sennecé-lès-Mâcon (Saône-et-Loire). Des analyses pétrographiques menées sur la pâte des tuiles de ces trois derniers sites ont permis de démontrer une origine locale



Fig. 19 – Comparaisons stylistiques : **1**, antéfixe II.A.2 de Chessy-les-Mines ; **2**, antéfixe III.B.7 de Revel-Tourdan ; **3**, tête votive de Cerveteri (province de Rome), III^e s. av. J.-C. (d'après Papini, 2004, fig. 34) ; **4**, tête de guerrier d'Entremont (Aix-en-Provence), II^e s. av. J.-C. (d'après Salviat, 1987, p. 178) ; **5**, antéfixe gallo-romaine de Clermont-Ferrand (d'après Déchelette, 1906, p. 35). Sans échelles.

de l'argile, probablement située le long de l'axe Rhône-Saône, entre Vienne et Mâcon (Cantin *et al.*, 2007 ; Clément, 2008). De plus, la nature des pâtes étrusques, ou italiques, est très différente du fait de l'utilisation d'une argile fine – avec une sélection des dégraissants – qui est déposée en plusieurs couches dans le moule, créant un « feuilletage de la pâte » (Billot, 1997). Il semble donc que ces antéfixes soient produites localement à l'instar des tuiles, probablement dès la seconde moitié du II^e s. av. J.-C. En revanche, du fait du style clairement italique des visages, sommes-nous en présence d'une installation d'artisans italiques en Gaule en marge des *emporia*, ou d'une diffusion des techniques de fabrication impliquant une production de tuiles et d'antéfixes par des tuiliers gaulois dès le II^e s. av. J.-C. ?

L'ajout d'incisions après démoulage et avant cuisson pour styliser la chevelure ou la pilosité du visage est une technique largement pratiquée en Italie. En revanche, les ajouts observés sur les antéfixes celtiques sont très grossiers et rappellent fortement les incisions présentes sur les chenets,

les appliques zoomorphes ou la céramique contemporaine. Ces incisions plaident pour l'hypothèse d'artisans gaulois, plutôt qu'italiens, qui reproduiraient leurs techniques de décoration sur des visages issus de moules importés.

La résurgence de canons étrusques archaïques pour le modelage des antéfixes de Chessy-les-Mines et de Revel-Tourdan, presque quatre siècles plus tard, est assez surprenante. Cette influence italique a peut-être été véhiculée par les *negotiatores* qui commercent avec les peuples de Gaule Chevelue par l'intermédiaire des *emporia*, comme cela semble être le cas pour les tuiles (Clément, 2008). Ces marchands auraient ainsi pu transmettre les techniques de fabrication et les moules à des artisans locaux. Il faut d'ailleurs noter le lien étroit entre les terres cuites architecturales et le vin italique importé en Gaule à cette époque : on retrouve sur les sites éduens (Bibracte), arvernes (Corent), ségusiaves (Chessy-les-Mines, Lyon) ou allobroges (Vienne, Revel-Tourdan), des tuiles et/ou des antéfixes accompagnées de grandes quantités d'amphores ayant contenu du



Fig. 20 – Représentations de têtes humaines de Cerveteri (province de Rome) : 1, tête du « barbare » en terre cuite du III^e s. av. J.-C. (d'après Papini, 2004, fig. 168) ; 2, 3, têtes votives en terre cuite issues d'une même série, fin du III^e s. av. J.-C. (d'après Papini, 2004, fig. 35 et 36). Sans échelles.

vin produit presque exclusivement en Étrurie, au sein de l'*ager cosanus* (Desbat, 1998 ; Olmer, Maza, 2004). On peut donc supposer que des *negotiatores* italiens ou des esclaves présents dans leur sillage ont transmis certaines techniques de fabrication de terres cuites architecturales aux artisans gaulois et les ont diffusées par les mêmes voies commerciales que le vin, à destination de l'élite gauloise.

SYNTHÈSE

La présence, sur des sites d'époque tardo-républicaine, de tuiles associées à des terres cuites décoratives dénote le caractère particulier, voire exceptionnel, de ces installations, aussi bien en Gaule méridionale qu'en Gaule Chevelue (Chazelles, 1992 ; Clément, 2009a).

DES TÊTES COUPÉES EN TERRE CUITE OU DES GUERRIERS HÉROÏSÉS ?

La première image qui vient à l'esprit, à la vision de ces rangées de têtes qui observent le spectateur du haut du toit, est celle des têtes coupées prises aux ennemis à l'issue des combats (fig. 21). Ce thème est un véritable leitmotiv de l'art de la guerre en milieu celtique, largement commenté par les auteurs antiques et contemporains ¹².

Le goût des Gaulois pour ces trophées guerriers est mis en lumière par Diodore de Sicile dans sa *Bibliothèque historique* (livre V, 29) : « aux ennemis tombés ils coupent les crânes et les attachent au cou de leurs chevaux. [...] Ils clouent ces prémices du butin à leurs maisons, comme s'ils avaient capturé des bêtes fauves en quelque chasse ». Les antéfixes de Chessy-les-Mines et de Revel-Tourdan pourraient ainsi apporter un témoignage du goût des Gaulois pour ce genre de trophée, transposé sous la forme de terres cuites architecturales fixées sur leurs maisons. Il faudrait alors interpréter l'ensemble des visages comme des représentations masculines, ce qui est plausible au niveau stylistique. On remarque que dans l'art étrusque d'époque archaïque et républicaine les artistes utilisent une plastique similaire pour représenter les deux sexes. La distinction porte alors sur les attributs et la coiffure des personnages représentés. Nous aurions ainsi, d'une part, des visages d'hommes jeunes, imberbes, avec une coiffure crénelée présente sur d'autres représentations de têtes coupées, comme à Manching par exemple (fig. 15, n° 2) et, d'autre part, des têtes d'hommes mûrs, de guerriers aguerris, marqués par des sourcils fournis et le port de la moustache, comme c'est le cas dans la statuaire héroïque celtique (fig. 15, n° 3) (Duval, 1977). Cette distinction entre homme mûr et homme jeune, par l'ajout de pilosité à l'aide d'incisions après démoulage, est d'ailleurs bien représentée dans l'art du portrait sur terre cuite en Italie centrale à la même époque (Papini, 2004).

La statuaire d'Entremont à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) et, surtout, les éléments d'architecture en pierre qui y ont été découverts montrent l'utilisation de ce thème pour décorer la façade extérieure d'une salle hypostyle « servant vraisemblablement de cadre à des banquets » (Poux, 2004, p. 351). Le linteau et les piliers étaient décorés de représentations schématiques de têtes coupées, accompagnées de véritables crânes humains (Salviat, 1987). Ces linteaux, même s'ils divergent d'un point de vue stylistique

12. Il existe une bibliographie abondante sur cette question des têtes coupées dans le monde celtique, voir notamment : Salviat, 1987 ; Brunaux, Méniel, 1997.

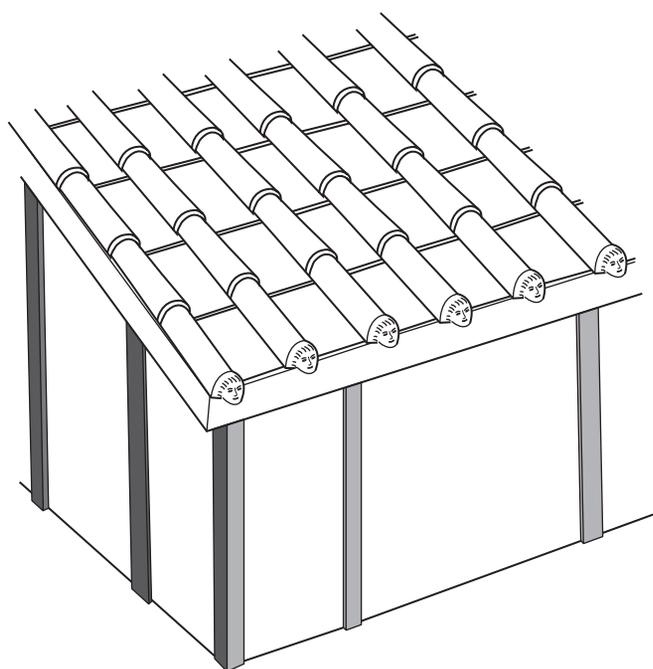


Fig. 21 – Restitution de la toiture d'un bâtiment gaulois réalisée avec des tuiles et des antéfixes en terre cuite (DAO : B. Clément).

des antéfixes de Gaule interne, illustrent le choix de cette décoration pour des lieux publics consacrés aux valeurs guerrières, à la pratique du banquet et à l'aristocratie celtique (fig. 22, n° 2). Le même phénomène pourrait être transposé en Gaule Chevelue, avec l'utilisation de techniques de construction méditerranéennes, à savoir des tuiles et des antéfixes de terre cuite, pour décorer des bâtiments à caractère particulier, liés à la consommation en quantité d'un autre produit exotique, le vin. Les sites de Revel-Tourdan et de Chessy-les-Mines livrent tous deux de grandes quantités d'amphores vinaires, certaines ayant subi des dégradations volontaires, probablement utilisées dans le cadre de banquets organisés par l'aristocratie locale à l'occasion de fêtes religieuses ou de célébrations militaires (Varenes, Vorenger, 2009 ; Guichon, à paraître). Ces antéfixes à tête humaine, indubitablement liées au commerce et à la consommation du vin, peuvent ainsi être interprétées comme les représentations de têtes coupées, exposées sur des bâtiments exceptionnels, à la manière de trophées militaires.

Cette hypothèse de représentation de têtes coupées en terre cuite est certes séduisante, mais elle mérite d'être remise en question sur plusieurs points. Avec leur visage fin et souriant, les antéfixes de Chessy-les-Mines et de Revel-



1



2

Fig. 22 – Représentations de têtes coupées d'Entremont (Aix-en-Provence) : 1, représentation de têtes coupées en pierre (d'après Salviat, 1987, p. 200 et p. 206) ; 2, architrave avec têtes coupées en remploi dans la salle hypostyle (d'après Salviat, 1987, p. 212). Sans échelles.

Tourdan n'évoquent guère des têtes en putréfaction, même si elles s'inspirent de canons étrusques. Les éléments en pierre découverts à Entremont, ou encore à Poitiers, montrent des visages boursoufflés, avec des yeux clos ou exorbités, et affichent une expression triste, avec une bouche tombante (fig. 22, n° 1). Les mêmes constatations peuvent être faites pour les représentations de « têtes coupées », ou de masques mortuaires, sur les appliques en bronze de La Tène finale. Que ce soit l'applique de Manching, ou celle de Krivoklát, le traitement est assez similaire avec des yeux clos, une bouche tombante et une expression de tristesse se dégageant du visage. Un deuxième argument pouvant aller à l'encontre « des têtes coupées » porte sur la coiffure de tresses tirées en arrière, observée sur trois antéfixes archaïques. Ces tresses épaisses ne trouvent pas de comparaison dans les coiffures masculines celtiques. En revanche, comme nous l'avons dit précédemment, cette coiffure est très courante sur les représentations féminines étrusques.

Dans le même registre, une autre interprétation peut être proposée, consistant à voir dans ces visages humains la représentation de guerriers héroïsés. Le guerrier est probablement le thème le plus courant dans les représentations anthropomorphes celtiques (Duval, 1977). Plusieurs exemples sont présents dans la statuaire d'Entremont ou de *Glanum* et mettent en scène des guerriers en armes accompagnés de situles ou de têtes coupées (Salviat, 1987 ; Arcelin, 2004). La tête de guerrier héroïque de Mšecké Žehrovice offre également une comparaison intéressante, puisqu'elle porte la moustache et présente une coiffure crénelée similaire aux antéfixes de Chessy-les-Mines (fig. 15, n° 3) (Arcelin, Rapin, 2003). Les antéfixes seraient ainsi un symbole de la valeur guerrière de l'aristocrate qui les possède et serviraient à renforcer la légitimité de son pouvoir. En revanche, malgré le port de la moustache par certains individus en terre cuite, l'absence de torques sur ces antéfixes pose problème, car cet attribut est presque toujours présent sur les représentations de héros ou de divinités dans le monde celtique. Il est également présent de manière quasi systématique sur les représentations hellénistiques des Celtes, notamment sur le groupe des Galates de Pergame (Polito, 1999), ou encore sur certaines têtes des chapiteaux quadricéphales découverts à *Glanum* (Rolland, 1963 et 1968). Toutefois, il est envisageable que cet attribut, pourtant essentiel, n'ait pas pu être rajouté sur les antéfixes de Gaule du Centre-Est, en raison de difficultés techniques. Il semble en effet difficile de rajouter, après démoulage, une bande d'argile représentant le cou ainsi que le torques, sans fragiliser l'antéfixe.

COMPARAISON AVEC L'ÉTRURIE ARCHAÏQUE ET CLASSIQUE

Les influences étrusques observées sur les antéfixes tardo-républicaines de Gaule indépendante ne semblent pas seulement se cantonner au traitement du visage, mais touchent des notions plus larges.

Entre le VIII^e s. et le VI^e s. av. J.-C., l'émergence de « la culture des *principes* » (Torelli, 1984, p. 70), incarnée par de puissants aristocrates, s'accompagne de la construction de grands palais qui s'implantent soit sur des positions isolées, comme à Murlo (Sienne, Toscane), soit au centre d'agglomérations proto-urbaines, installées sur des sites en hauteur, à Acquarossa (Viterbe, Étrurie) par exemple. Ces palais aristocratiques, à partir du début du VI^e s. av. J.-C., adoptent un plan oriental avec des bâtiments formant un ensemble rectangulaire et organisés autour d'une cour encadrée de portiques. On assiste à une organisation tripartite des pièces principales avec une salle centrale de grandes dimensions, destinée « au banquet et aux autres cérémonies de l'existence princière » (Cristofani *et al.*, 1986). Le plan centré à colonnades, l'organisation tripartite des pièces principales et l'adoption d'une liturgie aristocratique montrent l'hellénisation très avancée des *principes* étrusques. Cette acculturation touche également les techniques de construction et passe ainsi par l'utilisation de l'*opus quadratum* – notamment sur le site d'Acquarossa qui a livré un mur conservé en élévation sur près de 2 m – ou par l'adoption de toitures en *tegulae* et *imbrices*, décorées de terres cuites architecturales peintes (Torelli, 1984 ; Schnapp dir., 1997).

Le palais d'Acquarossa, dont l'état final date des années 530 av. J.-C., a livré des terres cuites décoratives variées dont des antéfixes à tête féminine, très proches des éléments découverts en Gaule Chevelue. Elles sont de style dédalique : le visage est triangulaire avec des yeux en amande, convexes et légèrement obliques. Du front part une coiffure faite de tresses épaisses et traitées en boudins parallèles. Le nez est long et droit et donne sur une bouche fine esquissant un sourire « archaïque typique » (Wikander, Roos, 1986, p. 83) (fig. 17, n° 1). Ces antéfixes présentent les mêmes caractéristiques stylistiques que celles découvertes à Chessy-les-Mines ou Revel-Tourdan. Au niveau des dimensions et des techniques de fabrication, elles sont également similaires. Ces antéfixes à tête féminine, associées à des plaques Campana, font partie d'un programme décoratif mettant en scène l'idéologie aristocratique autour du banquet ou des combats du héros



Fig. 23 – Antéfixe à tête féminine sur une sima latérale découverte à Murlo (province de Sienne), milieu du VI^e s. av. J.-C. (d'après Collectif, 1970, pl. XXII). Sans échelles.

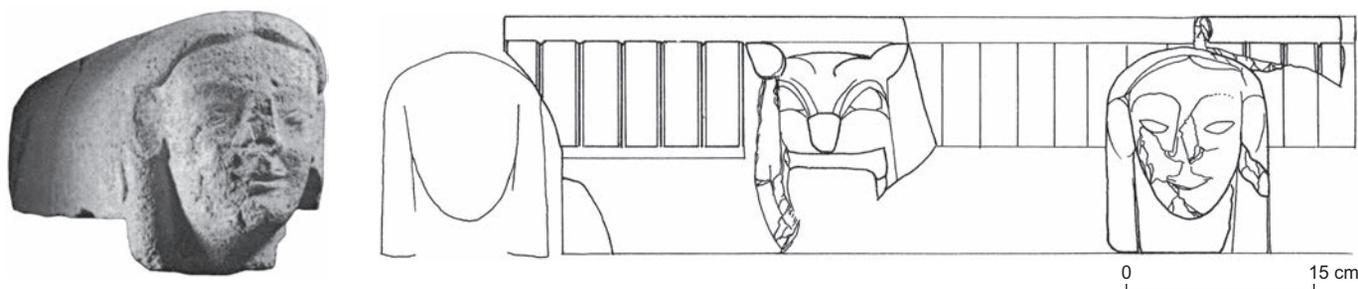


Fig. 24 – Antéfixe à tête féminine sur une sima latérale découverte dans la Regia de Rome, seconde moitié du VI^e s. av. J.-C. (d'après Cristofani, 1990, p. 61 et pl. IV).

Héraclès¹³. Pour Carl Eric Östenberg : « le thème le plus courant est celui de la sphère mythique dionysiaque et, de ce fait, les antéfixes prennent la forme du serviteur principal, le Silène, ou de la compagne, la Ménade. À Acquarossa, les antéfixes sont à tête de Ménade [...] » (Östenberg, 1975, p. 23). Cette interprétation pourrait être proposée pour les terres cuites de Gaule Chevelue, où l'on retrouve une alternance de visages masculins, à forte pilosité, et de visages féminins – surtout à Chessy-les-Mines – sur des sites particuliers où les reliefs d'une consommation importante de vin font écho au banquet et à la décoration du palais d'Acquarossa.

Les antéfixes à tête féminine semblent faire partie intégrante de la propagande architecturale des *principes* étrusques puisqu'on les retrouve également dans le système décoratif de la *Regia* de Rome ou du palais de Murlo (fig. 23 et 24). Pour ce dernier, construit autour des années 575 av. J.-C., elles sont intégrées dans une *sima* de rive représentant une alternance de têtes féminines, de médaillons floraux et de têtes de félins servant de gouttières (fig. 23)

13. Le premier type de plaque Campana (type A) représente le combat d'Héraclès avec le taureau de Crète. Le second registre (type B) montre Héraclès terrassant le lion de Némée (Wikander, Roos, 1986, p. 84).

(Collectif, 1970). Ces dernières, symboles de la royauté ou de la noblesse, sont associées à des visages féminins représentant sans doute des Ménades, compagnes de Dionysos, et font ainsi écho aux plaques Campana qui ornent l'édifice et qui sont illustrées de scènes de banquets, de divinités ou de chevaux, « figurant les moments les plus forts des cérémonies *gentilices* » (Cristofani *et al.*, 1986, p. 110).

Les têtes de félins et les antéfixes à tête féminine ne sont pas réservées à la décoration des palais des *principes*. On les retrouve en très grand nombre sur les temples et les sanctuaires contemporains comme à Rome, Caere, Veies, etc. En revanche, le traitement des visages, avec l'absence de coiffe ou de diadème, leur taille réduite (14 cm de hauteur) – identique à celles de Gaule interne – ainsi que le système de fixation de l'*imbrex*, couronnant la partie haute du masque, semblent être des caractéristiques récurrentes aux antéfixes présentes en contexte palatial. Celles décorant les temples sont généralement plus grandes et plus soignées, avec des systèmes de fixation plus complexes et diversifiés.

Les antéfixes tarso-républicaines de Gaule interne sont donc très proches de celles qui proviennent des palais étrusques, aussi bien du point de vue stylistique que technique. Il serait alors tentant de proposer une interprétation similaire à ces personnages, à savoir des

têtes de Ménades et de Satyres, qui feraient écho au rituel du banquet servant de cadre politique et religieux à l'élite celtique des II^e s. et I^{er} s. av. J.-C. Les matrices de ces antéfixes, d'aspect et de thème italiques, devaient sans doute suivre les mêmes voies commerciales que le vin provenant d'Italie centrale, et être vendues à l'élite gauloise en tant que produit de luxe, au même titre que la vaisselle métallique. Cette hypothèse est renforcée par le rôle identique que jouent ces terres cuites architecturales dans la mise en scène de la puissance aristocratique, aussi bien en Gaule qu'en Étrurie. En effet, elles sont pour les élites gauloises des symboles exotiques, au même titre que le vin, de leur puissance et de leur légitimité à détenir le pouvoir. Elles peuvent ainsi être considérées comme un des marqueurs d'une romanisation avancée de certaines pratiques de l'aristocratie gauloise à une époque antérieure de plusieurs décennies à la conquête.

Cependant, la volonté de voir des représentations de Satyres et de Ménades dans ces antéfixes ne s'inscrit guère dans la réalité celtique des II^e et I^{er} s. av. J.-C. Les antéfixes sont issues d'ateliers locaux, où les artisans s'approprient ces représentations italiques en ajoutant plusieurs détails (moustache, sourcils). De plus, les Gaulois, réfractaires au *symposium* dionysiaque et à sa culture, ont conservé une tradition du banquet renvoyant au temps de l'aristocratie homérique avec des convives en armes consommant sans modération la nourriture et le vin (Poux, 2004). Des personnages faisant partie de la suite de Dionysos n'ont donc pas tout à fait leur place ici. Il n'existe d'ailleurs pas vraiment d'équivalent à Dionysos dans le panthéon gaulois. Pour remplir ce rôle, il semble plutôt y avoir un « panthéon multiple » (Poux, 2004, p. 347) où plusieurs divinités seraient rattachées à la consommation du vin de par leur titulature : conduite de la guerre, cultes agraires, cultes chtoniens, sans pour autant définir un dieu du vin. Il semble donc peu probable que des artisans gaulois aient réalisé des antéfixes reprenant un thème qui ne trouve pas de comparaison dans leur culture.

UNE DÉCORATION ARCHITECTURALE AU SERVICE DE L'ARISTOCRATIE CELTIQUE ?

Comme nous venons de le voir, pour interpréter ces antéfixes à tête humaine plusieurs hypothèses sont envisageables, mais elles ne sont pas entièrement convaincantes. Sommes-nous en présence de représentations de têtes coupées ou de guerriers héroïques, véhiculées par une stylistique et un support (les terres cuites architecturales)

typiquement italiques ? Au contraire, ces antéfixes sont-elles les témoins d'une acculturation avancée des élites gauloises au mode de vie et à l'iconographie italiques par la production de terres cuites reprenant un thème purement méditerranéen, le Satyre et la Ménade, qui ne trouve pas de comparaison dans la culture gauloise ? Quoi qu'il en soit, la réponse n'est sans doute pas aussi tranchée.

Ces antéfixes, quelle que soit leur interprétation, renvoient donc indubitablement à la sphère aristocratique gauloise. Mais pour quel type d'édifice étaient-elles utilisées ? Les fouilles réalisées sur le site de Chessy-les-Mines n'ont malheureusement pas permis de mettre au jour un bâtiment qui aurait pu recevoir une toiture en tuiles décorées d'antéfixes à tête humaine. En revanche, la nature du mobilier recueilli dans les fossés d'enclos semble orienter l'interprétation du site comme un *aedificium* aristocratique (Walker, 1983). Les terres cuites ont ainsi dû couvrir le bâtiment résidentiel principal, qui devait servir de « vitrine » à la puissance des occupants. La même constatation peut être faite pour le site de Revel-Tourdan où des négatifs de structures légères ont été découverts sans pour autant pouvoir y rattacher une couverture en *tegulae* et *imbrices*. Le mobilier issu des structures en creux, caractéristique des reliefs de banquets (amphores volontairement dégradées, dépôts de faune, objets métalliques pour la consommation du vin), renvoie à un édifice de type sanctuaire, probablement associé au culte aristocratique ou guerrier (Varennès, 2009). L'utilisation de tuiles en terre cuite et d'antéfixes devait sans doute être réservée au bâtiment cultuel lié à la pratique du banquet.

Il est ainsi possible d'affirmer que ces antéfixes tardo-républicaines, au même titre que les matériaux de construction (tuiles et pierre), le plan, les aménagements ou le décor d'un édifice, montrent la volonté des élites locales d'adopter des techniques de construction italiques pour la mise en œuvre de bâtiments à caractère exceptionnel, où se déroulent bien souvent des cérémonies liées à l'exercice du pouvoir : habitat aristocratique, sanctuaire ou bâtiment collectif (Paunier *et al.*, 2002 ; Clément, 2008). L'adoption de principes architecturaux, de pratiques alimentaires ou de techniques de production méditerranéennes démontre une romanisation avancée des peuples de Gaule du Centre-Est, à savoir les Éduens, les Ségusiaves, les Allobroges et les Arvernes, qui entretiennent, dès le début du II^e s. av. J.-C., des liens étroits de clientélisme avec Rome et contrôlent les routes commerciales des produits méditerranéens, engendrant un pouvoir et une richesse colossale par rapport à ceux des autres peuples de la Gaule (Poux, 2004).

Les différentes possibilités d'interprétation de ces antéfixes permettent néanmoins de mettre en lumière un fonds commun entre les Étrusques de l'époque des *principes* et les élites gauloises de la fin de l'âge du Fer. Ce fonds commun s'articule autour des emblèmes de souveraineté qui s'expriment à travers la consommation du vin au cours de banquets, la valorisation d'une idéologie héroïque et guerrière – **qui passe par les têtes coupées ou les représentations de combats mythologiques** – et l'ostentation de l'élite par l'acquisition de produits importés (hellénistiques ou italiques). Le répertoire iconographique des antéfixes tardo-républicaines de Gaule du Centre-Est, qu'il soit héroïque, bachique, ou une simple allusion au monde méditerranéen, illustre ainsi l'utilisation de modèles italiques pour célébrer l'idéologie aristocratique des classes dirigeantes gauloises des II^e et I^{er} s. av. J.-C.

*
* *

La découverte, ou la redécouverte des antéfixes à tête humaine de Gaule du Centre-Est, vient enrichir un corpus de terres cuites architecturales décoratives d'époque tardo-républicaine encore restreint. Elle a permis de poser un certain nombre de questions auxquelles l'analyse menée ici a tenté d'apporter des réponses concrètes.

La production et l'utilisation de terres cuites architecturales semblent ainsi se développer en Gaule interne dès le milieu du II^e s. av. J.-C. À la réalisation de *tegulae* et d'*imbrices* s'ajoute ainsi le moulage d'antéfixes à tête humaine d'inspiration italique. Les différences stylistiques observées entre les lots d'antéfixes étudiés sont-elles liées à la présence de plusieurs ateliers de tuiliers tardo-républicains exerçant simultanément, à une évolution des styles dans le temps ou

à la présence de plusieurs matrices dans un seul atelier ? La faiblesse du lot et l'absence d'atelier fouillé pour cette période ne permettent pas de répondre à cette question avec précision.

Cette étude a également permis de montrer que l'utilisation de techniques de construction et de décoration italiques faisait partie intégrante de la légitimation du pouvoir des élites gauloises, au même titre que le vin. Elle témoigne d'une acculturation très rapide de l'aristocratie à l'art de bâtir méditerranéen, symbole des échanges constants qu'elle entretient avec l'Italie. La question a été posée de savoir si ces antéfixes étaient utilisées pour leur sens primaire – des représentations de la suite dionysiaque – marquant une romanisation des élites gauloises, ou si elles faisaient l'objet d'une récupération symbolique, au même titre que le vin. Ce dernier est en effet importé en grande quantité et consommé dans le cadre de banquets avec une liturgie très éloignée de l'idéologie du *symposium* méditerranéen (Poux, 2004). On assiste ainsi à une « récupération » du vin pour des pratiques socioculturelles celtiques. Cette récupération pourrait être appliquée aux antéfixes dont la symbolique répondrait à des notions culturelles celtiques, véhiculées par une iconographie méditerranéenne.

Dans cette logique, le fait qu'elles soient produites localement par des artisans gaulois, qui récupèrent une technique architecturale italique, va plutôt dans le sens d'une symbolique celtique. Elles pourraient mettre en scène des visages de personnages héroïques incarnant des valeurs guerrières, chères à l'aristocratie gauloise. Une fois encore, le corpus et les vestiges qui y sont associés sont trop ténus et ne permettent pas de vérifier avec certitude cette hypothèse. L'interprétation symbolique des antéfixes à tête humaine n'est donc pas encore tranchée et plusieurs pistes de recherches restent envisageables.

ANNEXE

CATALOGUE DES ANTÉFIXES
À TÊTE HUMAINE TARDO-RÉPUBLICAINES

Abréviations

- H. t. : hauteur totale.
 l. t. : largeur totale.
 H. v. : hauteur du visage.
 l. v. : largeur du visage.
 Ép. v. : épaisseur du visage.
 L. imb. : longueur conservée de l'*imbrex*.
 Ép. imb. : épaisseur de l'*imbrex*.

CHESSY-LES-MINES (RHÔNE)

Le Colombier

N° I.A.1

Dimensions : H. t. : 12,6 cm ; l. t. : 12,6 cm ; H. v. : 11,6 cm ; l. v. : 9,6 cm ; Ép. v. : 3,5 cm ; L. imb. : 14,5 cm ; Ép. imb. : 1,6 cm.

Description : cette antéfixe représente un visage de femme dont le nez est dégradé. Le visage est triangulaire avec des yeux larges, en amande et convexes. L'œil gauche est légèrement disproportionné par rapport au droit. Le front est large avec des mèches de cheveux coiffées en arrière et stylisées par des incisions parallèles et régulières (coupe crénelée). La bouche est fine, avec la lèvre supérieure plus prononcée, et esquisse un très léger sourire. Des traces d'engobe rouge ont pu être observées sur la partie supérieure du visage.

Pâte : l'étude macroscopique montre l'utilisation d'une pâte grossière avec des inclusions remarquables comme des quartz et des fragments de roche granitique. On note également la présence d'inclusions rouges, brunes ou noires, faisant penser à de la chamotte ou à des nodules ferugineux. Cette antéfixe a cuit en atmosphère réductrice-oxydante. La pâte de l'*imbrex* est identique à celle de l'antéfixe. Une de leurs caractéristiques communes est d'avoir un cœur mal décarburé, de couleur bleu-noir.

Datation : malgré sa découverte ancienne, d'après la nature de sa pâte et le type d'*imbrex* qui est utilisé, cet élément est rattachable à la période tardo-républicaine : 150-50 av. J.-C.

Lieu de conservation : collection privée.

N° I.A.3

Dimensions : H. t. : 13,6 cm ; l. t. : 12,6 cm ; H. v. : 11,5 cm ; l. v. : 9,5 cm ; Ép. v. : 4 cm ; L. imb. : inconnue ; Ép. imb. : inconnue.

Description : le masque, représentant un visage féminin, est parfaitement conservé. L'*imbrex* a en revanche disparu. Le visage est triangulaire, avec un front large d'où part la chevelure faite de mèches de cheveux tirées en arrière et stylisées par des incisions parallèles et régulières. Les yeux sont larges, en amande et convexes. L'œil gauche est légèrement plus important que le droit. Le nez est droit, fin et assez long. Il donne sur une bouche fine, avec la lèvre supérieure légèrement plus prononcée et esquissant un léger sourire.

Pâte : *idem* n° I.A.1.

Datation : *idem* n° I.A.1.

Lieu de conservation : collection privée.

N° I.A.6

Dimensions : H. t. : inconnue ; l. t. : inconnue ; H. v. : 11 cm ; l. v. : 9,5 cm ; Ép. v. : 3,5 cm ; L. imb. : inconnue ; Ép. imb. : inconnue.

Description : cette antéfixe nous est parvenue sans son *imbrex* et avec le nez et la chevelure dégradés. Elle représente un visage de femme, triangulaire, avec des yeux en amande et convexes. À l'instar des autres individus, l'œil gauche est plus large que le droit. La bouche est fine, avec la lèvre supérieure légèrement plus prononcée. Elle présente un léger sourire.

Pâte : *idem* n° I.A.1.

Datation : *idem* n° I.A.1.

Lieu de conservation : collection privée.

N° I.B.4

Dimensions : H. t. : 14 cm ; l. t. : 15 cm ; H. v. : 10,5 cm ; l. v. : 9,5 cm ; Ép. v. : 4 cm ; L. imb. : 17 cm ; Ép. imb. : 1,6 cm.

Description : cette antéfixe représente un visage de femme dont seul le bout du nez est dégradé. Le visage est triangulaire avec des yeux en amande et convexes. L'œil gauche est légèrement plus gros que l'œil droit. Le nez est long, fin et droit. La bouche est fine, avec la lèvre supérieure légèrement plus prononcée, et esquissant un léger sourire.

Du front, large, partent des tresses stylisées par des dépressions régulières et parallèles réalisées par pression du doigt. Notons que l'*imbrex* est légèrement décalée vers la gauche par rapport au visage.

Pâte : *idem* n° I.A.1.

Datation : *idem* n° I.A.1.

Lieu de conservation : collection privée.

N° II.A.2

Dimensions : H. t. : 14 cm ; l. t. : 15 cm ; H. v. : 11,6 cm ; l. v. : 9,5 cm ; Ép. v. : 3,5 cm ; L. imb. : 18,5 cm ; Ép. imb. : 1,4 cm.

Description : cette antéfixe représente un visage d'homme parfaitement conservé. Celui-ci est triangulaire avec des yeux en amande et convexes. L'œil droit est légèrement plus large que le gauche. Le nez est fin, droit et assez long. Le front est large avec des mèches de cheveux coiffées en arrière et stylisées par des incisions parallèles et régulières dans le raccord avec l'*imbrex*. La bouche est fine, avec la lèvre supérieure légèrement plus prononcée, et esquisse un léger sourire. Les sourcils et la moustache sont réalisés par des incisions verticales parallèles au-dessus des yeux et de la bouche.

Pâte : *idem* n° I.A.1.

Datation : *idem* n° I.A.1.

Lieu de conservation : collection privée.

N° II.A.5

Dimensions : H. t. : 15 cm ; l. t. : 15 cm ; H. v. : 11 cm ; l. v. : 9,5 cm ; Ép. v. : 3,5 cm ; L. imb. : inconnue ; Ép. imb. : inconnue.

Description : cette antéfixe nous est parvenue sans son *imbrex* et la partie inférieure gauche du visage d'homme est dégradée. Celui-ci est triangulaire, avec des yeux en amande et convexes. À l'instar des autres individus, l'œil gauche est plus large que le droit. Le nez est long, droit et fin. La bouche est fine, avec la lèvre supérieure légèrement plus prononcée. Elle présente un léger sourire. Le front est large et les mèches de cheveux sont tirées en arrière et stylisées à l'aide d'incisions parallèles et régulières. La même technique est utilisée pour marquer les sourcils et la moustache.

Pâte : *idem* n° I.A.1.

Datation : *idem* n° I.A.1.

Lieu de conservation : collection privée.

REVEL-TOURDAN (ISÈRE)

Champ Martin

N° III.B.7

Dimensions : H. t. : 14 cm ; l. t. : 11 cm ; H. v. : 11 cm ; l. v. : 9,5 cm ; Ép. v. : 3,5 cm ; L. imb. : inconnue ; Ép. imb. : inconnue.

Description : cette antéfixe représente un visage d'homme, qui nous est parvenu sans *imbrex*. L'œil droit, l'oreille gauche ainsi que le nez sont dégradés. Le visage est triangulaire, avec un front large d'où partent des tresses stylisées par des dépressions régulières et parallèles réalisées par pression du doigt. Les yeux en amande sont convexes et les cils et sourcils sont marqués par des incisions tout autour de l'orbite. Le nez, long et fin, est dégradé. La bouche épaisse, avec la lèvre inférieure plus prononcée, esquisse un léger sourire.

Pâte : la pâte est grossière, avec des inclusions quartzo-feldspathiques et des fragments subanguleux de roche granitique. On note également la présence d'inclusions rouges, brunes ou noires, faisant penser à de la chamotte. Cette antéfixe a cuit en atmosphère réductrice-oxydante. Il en résulte un cœur mal décarburé, de couleur bleu-noir.

Datation : malgré sa découverte ancienne, d'après la nature de sa pâte et les similitudes stylistiques avec les autres antéfixes, cet élément est rattachable à la période tardo-républicaine : 150-50 av. J.-C.

Lieu de conservation : collection privée.

N° III.B.8

Dimensions : H. t. : inconnue ; l. t. : inconnue ; H. v. : 10,5 cm ; l. v. : 9,5 cm ; Ép. v. : 3 cm ; L. imb. : inconnue ; Ép. imb. : inconnue.

Description : il s'agit d'un fragment très dégradé. Seul le front et une partie de la chevelure nous sont parvenus. Cette dernière semble représenter des tresses stylisées par des boudins parallèles, obtenus par pression du doigt. Notons la présence le long d'un des boudins d'incisions représentant un motif d'écailles de poisson.

Pâte : *idem* n° III.B.7.

Datation : *idem* n° III.B.7.

Lieu de conservation : dépôt archéologique du Service régional de l'archéologie, Vienne (Isère).

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

BAR	British Archaeological Reports.
CAG	Carte archéologique de la Gaule.
MSH	Maison des sciences de l'homme.
RACF	Revue archéologique du Centre de la France.
SFECAG	Société française d'étude de la céramique antique en Gaule.

SOURCE ANTIQUE

- DIODORE DE SICILE**
Bibliothèque historique, livres V et XIV, trad. J.-L. Brunaux, in
 GOUDINEAU C. (DIR.), *Religion et société en Gaule*, Catalogue d'expo-
 sition, Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière, 11 juil. 2006-7 janv.
 2007, Lyon, Pôle archéologique du département du Rhône et Paris,
 Errance, 2006.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDRÈN A.**
 1940 : *Architectural Terracottas from Etrusco-Italic Temples*, Lund, H. Ohlsson, 2 vol., 389 p.
- ARCELIN P.**
 2004 : « Entremont et la sculpture du second âge du Fer en Provence », in ARCELIN P., CONGÈS G. (DIR.), « Dossier : La sculpture protohistorique de Provence dans le Midi gaulois », *Documents d'archéologie méridionale*, 27, p. 71-84.
- ARCELIN P., RAPIN A.**
 2003 : « Considérations nouvelles sur l'iconographie anthropomorphe de l'âge du Fer en Gaule méditerranéenne », in BUCHSENSCHUTZ O., BULARD A., CHARDENOUX M.-B., GINOUX N. (DIR.), *Décors, images et signes de l'âge du Fer européen*, Actes du XXVI^e colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002, Tours, Fédération pour l'édition de la RACF (coll. Suppl. à la RACF, 24), p. 183-219.
- BARRA BAGNASCO M.**
 1986 : *Protomi in terracotta da Locri Epizefiri: contributo allo studio della scultura arcaica in Magna Grecia*, Turin, Il Quadrante Edizioni, 222 p.
- BIANCHI BANDINELLI R., GIULIANO A.**
 1973 : *Les Étrusques et l'Italie avant Rome*, Paris, Gallimard (coll. L'Univers des Formes, 21), 436 p.
- BILLOT M.-F.**
 1997 : « Moules et moulages du décor des toits grecs », in MULLER A. (DIR.), *Le Moulage en terre cuite dans l'Antiquité : création et production dérivée, fabrication et diffusion*, Actes du XVIII^e colloque du Centre de recherches archéologiques de l'université Lille-III, 7-8 déc. 1995, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 39-130.
- BRUNAUX J.-L., MÉNIEL P.**
 1997 : *La Résidence aristocratique de Montmartin (Oise) du III^e au II^e s. av. J.-C.*, Paris, éd. de la MSH (coll. Documents d'archéologie française, 64), 270 p.
- CANTIN N.**
 1999 : *Étude pétrographique et analyse chimique de tuiles datées de La Tène moyenne : site de la rue du Souvenir*, Lyon, Université de Bourgogne, Mémoire de DESS, 55 p.
- CANTIN N., DESBAT A., SCHMITT A.**
 2007 : « Tiles from the Lyon Area in the 2nd Century BC: Local Products or Imports? », in WAKSMAN S. Y. (DIR.), *Archaeometric and Archaeological Approaches to Ceramics, Papers Presented at the 8th European Meeting on Ancient Ceramics*, Lyon, 2005, Oxford, Archaeopress (coll. BAR International Series, 1691), p. 95-102.
- CHAZELLES C.-A. DE**
 1992 : « Les techniques de construction des bâtiments publics protohistoriques », in GARCIA D. (DIR.), « Dossier : Espaces et monuments publics protohistoriques de Gaule méridionale », *Documents d'archéologie méridionale*, 15, p. 177-179.
- CLÉMENT B.**
 2008 : *Les Couvertures en tuiles de terre cuite en Gaule celtique, au 2^e et 1^{er} siècle av. n. ère : apparition, fabrication, typologie et provenance*, Mémoire de Master 1, Lyon, Université Lyon-II, 331 p.
- 2009a : « Nouvelles données sur les tuiles de couverture en Gaule du Centre-Est, de la fin de la République au III^e siècle : typologie et chronologie », in RIVET L., SAULNIER S. (DIR.), *Sites de production et de consommation dans le Rhin supérieur ; sites militaires, sites civils : échanges, influences et contrastes entre Strasbourg et Windisch*, Actes du colloque de la SFECAG, Colmar, 21-24 mai 2009, Marseille, SFECAG, p. 611-636.
- 2009b : *Les Couvertures en tuiles de terre cuite, en Gaule du Centre-Est, du 2^e s. av. n. ère à l'Antiquité tardive : fabrication, typologie, provenance et circulation*, Mémoire de Master 2, Lyon, Université Lyon-II, 500 p.
- À paraître : *Les Couvertures en tuiles de terre cuite : typologie, provenance, fabrication et circulation en Gaule du Centre-Est*, Montagnac, Monique Mergoïl (coll. Monographies Instrumentum).
- COLLECTIF**
 1970 : *Poggio Civitate: il santuario arcaico*, Catalogue d'exposition, Florence et Sienne, 1970, Florence, Leo S. Olschki, 79 p.
- CRISTOFANI M.**
 1990 : *La Grande Roma dei Tarquini*, Catalogue d'exposition, Rome, Palazzo delle esposizioni, 12 juin-30 sept. 1990, Rome, L'Erma di Bretschneider, 307 p.

CRISTOFANI M., GRAS M., HARRIS W. V.

1986 : *Les Étrusques*, Paris, Nathan, 222 p.

DÉCHELETTE J.

1906 : « Les antéfixes céramiques de fabrication gallo-romaine », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1906, p. 34-42.

DESBAT A.

1998 : « Les importations de vins italiques à Lyon, du II^e siècle av. J.-C. au III^e siècle apr. J.-C., d'après l'étude des amphores », in COMAS M., PADRÓS P. (DIR.), *El Vi a l'Antiguitat: economia, producció i comerç al Mediterrani occidental, Actes del II col·loqui internacional d'arqueologia romana, Badalona, 6-9 Maig 1998*, Badalona, Museu de Badalona (coll. Monografies badalonines, 14), p. 151-162.

2003 : « Les tuiles en céramique », in POUX M., SAVAY-GUERRAZ H. (DIR.), *Lyon avant Lugdunum*, Catalogue d'exposition, Lyon, Musée de la civilisation gallo-romaine, 2003, Gollion, Infolio, p. 136-137.

DUVAL P.-M.

1977 : *Les Celtes*, Paris, Gallimard (coll. L'Univers des Formes, 25), 327 p.

FAURE-BRAC O.

2006 : « Chessy », in FAURE-BRAC O. (DIR.), *Le Rhône*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. CAG, 69/1), p. 190-191.

GIROUD J.

1952 : « Notice historique sur Chessy », in *Almanach du Beaujolais*, Villefranche-sur-Saône, éd. du Cuvier, p. 49-52.

GOUDINEAU C. (DIR.)

2006 : *Religion et société en Gaule*, Catalogue d'exposition, Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière, 11 juil. 2006-7 janv. 2007, Lyon, Pôle archéologique du département du Rhône et Paris, Errance, 222 p.

GRUEL K., VITALI D. (DIR.)

1998 : « L'oppidum de Bibracte : un bilan de onze années de recherches (1984-1995) », *Gallia*, 55, p. 1-140.

GUICHON R.

À paraître : *L'Occupation du site de Chessy-les-Mines (69)*, Lyon, Université Lumière-Lyon-II, 162 p.

IACOBONE C.

1988 : *Le Stipi votive di Tarento (scavi 1885-1934)*, Rome, Giorgio Bretschneider Editore, 188 p.

MASSA-PAIRAULT F.-H.

1985 : *Recherches sur l'art et l'artisanat étrusco-italiques à l'époque hellénistique*, Rome, École française de Rome (coll. Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 257), 274 p.

1992 : *Iconologia e politica nell'Italia antica, Roma, Lazio, Etruria dal VII al I secolo A.D.*, Milan, Biblioteca di Archeologia, Longanesi & Co., 259 p.

MOSCATI S. (DIR.)

2001 : *Les Celtes*, Catalogue de l'exposition du Palazzo Grassi, Venise, 1991, Paris, EDDL, 711 p.

OBERLI D.

1998 : *Bibracte, Maison 1 du Parc aux Chevaux : les vestiges des occupations antérieures aux constructions maçonnées, matériaux et techniques de construction*, Mémoire de Licence, Université de Lausanne, 2 vol., 127 p.

OLMER F., MAZA G.

2004 : « Le marché gaulois », in BRUN J.-P., POUX M., TCHERNIA A. (DIR.), *Le Vin : nectar des dieux, génie des hommes*, Catalogue d'exposition itinérante, Gollion, Infolio, p. 146-163.

ÖSTENBERG C. E.

1975 : *Case etrusche di Acquarossa*, Rome, Multigrafica Editrice (coll. Monografie della Tuscia), 254 p.

PALUMBO M. R.

1986 : *Le Terracotte figurate di tipo greco in Daunia, Peucazia e Messapia*, Galatina, Congedo Editore, 269 p.

PAPINI M.

2004 : *Antichi volti della Repubblica: la ritrattistica in Italia centrale tra IV e II secolo A. C.*, Rome, L'Erma di Bretschneider (coll. Suppl. au *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma*, 13), 2 vol., 556 p.

PAUNIER D., DESBAT A., MEYLAN F.

2002 : « Les premiers habitats romanisés en Gaule du Centre-Est : un témoignage de l'aristocratie indigène ? », in GUICHARD V., PERRIN F. (DIR.), *L'Aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (II^e s. avant J.-C./I^{er} s. après J.-C.)*, Actes de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 10-11 juin 1999, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray (coll. Bibracte, 5), p. 271-287.

PERRIN F., DECOURT J.-C.

2002 : « L'Aristocratie celte dans les sources littéraires : recueil de textes commentés », in GUICHARD V., PERRIN F. (DIR.), *L'Aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (II^e s. avant J.-C./I^{er} s. après J.-C.)*, Actes de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 10-11 juin 1999, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray (coll. Bibracte, 5), p. 337-412.

POLITO E.

1999 : *I Galati Vinti: il trionfo sui barbari da Pergamo a Roma*, Milan, Electa, 89 p.

POUX M.

2004 : *L'Âge du vin : rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Montagnac, Monique Mergoïl (coll. Protohistoire européenne, 8), 637 p.

ROLLAND H.

1960 : *Glanum, Saint-Rémy-de-Provence*, Paris, Les Éditions du Temps (coll. Panoramique, 1), 114 p.

1963 : « Chapiteau à figures découvert à Glanum (Saint-Rémy-de-Provence) », *Gallia*, 21/2, p. 307-314.

1968 : « Sculptures hellénistiques découvertes à Glanum », *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 112/1, p. 99-114.

SALVIAT F.

1987 : « La sculpture d'Entremont », in COUTAGNE D. (DIR.), *Archéologie d'Entremont au musée Granet*, Aix-en-Provence, Musée Granet, p. 165-239.

SCHNAPP A. (DIR.)

1997 : *Préhistoire et Antiquité*, Paris, Flammarion (coll. Histoire de l'art), 575 p.

SZABÓ D.

2006 : « A Bibractei bazilika kelezésének kéréséhez », *Archaeologiai Értesítő*, 131, p. 179-191.

SZABÓ M.

2007a : « La basilique de Bibracte », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, II, p. 853-876.

2007b : « Exploration de la parcelle centrale de "l'îlot des Grandes Forges" et de l'espace à l'est de la domus », *Rapport annuel d'activité Bibracte*, Glux-en-Glenne, p. 119-134.

SZABÓ M., SZABÓ D.

2005 : « Exploration de la parcelle centrale de "l'îlot des Grandes Forges" et de l'espace à l'est de la domus », *Rapport*

annuel d'activité Bibracte, Glux-en-Glenne, p. 114-126.

TORELLI M.

1984 : *Stori degli Etruschi*, Rome et Bari, Laterza (coll. Economica Laterza), 302 p.
1999 : *Tota Italia: Essays in the Cultural Formation of Roman Italy*, Oxford, Clarendon Press, 206 p.

UHLENBROCK J. P.

1988 : *The Terracotta Protomai from Gela: a Discussion of Local Style in Archaic Sicily*, Rome, L'Erma di Bretschneider (coll. Studia archaeologica, 50), 170 p.

VAN ENDERT D.

1991 : *Die Bronzefunde aus dem Oppidum*

von Manching: Kommentierter Katalog, Stuttgart, Franz Steiner (coll. Die Ausgrabungen in Manching, 13), 158 p., 42 pl.

VARENNES G.

2009 : *Le Site de Tourdan/Champ Martin à Revel-Tourdan (38), zone 5*, Document final de synthèse, Lyon, SRA de Rhône-Alpes, 309 p.

VARENNES G., VORENGER J.

2009 : « Données récentes sur l'habitat allobroge de Tourdan/Turedonnum : le site de Champ Martin/Tourdan à Revel-Tourdan (Isère) », *Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer*, 27, p. 65-68.

WALKER S.

1981 : *Récents recherches en archéologie gallo-romaine et paléochrétienne sur Lyon et sa région*, Oxford, Archaeopress (coll. BAR International Series, 108), p. 157-166.

1983 : « Les fouilles de Chessy-les-Mines et l'âge du Fer dans le Lyonnais », in COLLIS J., DUVAL A., PÉRICHON R. (DIR.), *Le Deuxième Âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines, Actes du colloque de Clermont-Ferrand, 1980*, Saint-Étienne, Centre d'études foréziennes, p. 94-96.

WIKANDER O., ROOS P.

1986 : *Architettura etrusca nel Viterbese: ricerche svedesi a San Giovenale e Acquarossa 1956-1986*, Rome, De Luca, 154 p.